

PLAN D'ACTION – Secteur Tertiaire

NIVEAU 1

MOBILITE

Action obligatoire :

- Je promeus les solutions de mobilité durable auprès de mes équipes

Actions volontaires :

- Je récompense le recours aux solutions de mobilité durable par mes équipes
- Si j'achète un véhicule professionnel neuf ou d'occasion, je choisis un modèle électrique ou hybride
- Je mets en place le télétravail
- Je mets en place des horaires de travail décalés

DECHETS

Actions obligatoires :

- Je mets en place le tri sélectif dans mes locaux et forme mes équipes aux bons gestes de tri
- Je demande à la société de nettoyage d'utiliser des produits d'entretien écologiques et biodégradables

Actions volontaires :

- Je dématérialise la documentation
- Je réduis le parc d'imprimantes et les impressions de papier
- J'utilise autant que possible du papier recyclé pour mes documents imprimés
- Je remplace les bouteilles et gobelets en plastique par un système de fontaines et bouteilles réutilisables



ENERGIE

Actions obligatoires :

- J'éteins les appareils électriques et leurs veilles la nuit et le week-end
- Je mets en place une première tranche d'éclairage LED dans mes locaux

Actions volontaires :

- Je mets en place une ventilation / climatisation à débit variable
- Je généralise l'éclairage LED à l'ensemble de mes locaux
- Je remplace le simple vitrage par du double ou triple vitrage
- Je réponds aux enquêtes d'occupants en cas de réalisation d'un audit énergétique de mon bâtiment
- Si je suis propriétaire de mes locaux, j'installe ou je vote pour des projets d'énergie renouvelable

NIVEAU 2

MOBILITE

Actions obligatoires :

- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements
- Je mets à disposition de mes équipes au moins une alternative bas carbone pour leurs déplacements professionnels (ex : carte de transport en commun, abonnement MonaBike, vélos en libre partage, abonnement Mobee, véhicule électrique)

Actions volontaires :

- Je prends en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement aux transports en commun des collaborateurs
- Je verse une prime aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo ou un véhicule électrique/hybride



- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services, afin de réduire les déplacements

DECHETS

Actions obligatoires :

- J'installe un collecteur de mégots à l'entrée de mon bâtiment et je sensibilise mes employés à ne pas jeter leurs mégots dans la rue ou les bouches d'égout (non applicable en cas d'interdiction de fumer)
- Je mets en place un système de bouteilles/carafes, de verres réutilisables et de lave-vaisselle pour les visiteurs et les réunions
- Si je fais traiter mes déchets à l'extérieur de Monaco, j'établis mes dossiers de transferts transfrontaliers des déchets
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je lance une démarche de réduction du gaspillage alimentaire

Actions volontaires :

- Je fais faire un bilan de ma production de déchets et j'identifie des premières actions de réduction à la source
- Je mets à disposition de mes équipes des contenants et couverts réutilisables pour réduire les emballages jetables de la vente à emporter

ENERGIE

Action obligatoire :

- Dans les bureaux et parties communes, je fixe des consignes de température économes en énergie (19°C en hiver et 26°C en été)

Actions volontaires :

- J'utilise des minuteurs, détecteurs de présence, horloges pour automatiser l'arrêt de l'éclairage
- Je remplace les portes et les fenêtres vétustes pour des solutions plus isolantes
- J'allonge au maximum la durée de vie de mes objets et équipements



- Je sensibilise mes collaborateurs aux éco-gestes numériques

MULTI-IMPACT

Actions volontaires :

- J'invite mes équipes à signer le Pacte Individuel
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je privilégie les fruits et légumes locaux et de saison et propose des options végétariennes dans mon menu